

Hypoteque et saisie quand la commune s'engage

Par nelly181161, le 07/03/2010 à 20:30

Bonjour,

suite a des travaux de peril exigés par le maire de la commien sur la maison de mes parents et comme mes parents ne pouvaient pas payer la facture le maire a incrit une hypoteque et s'est engagé par ecrit a ce que cet hypoteque serait dû a l'extintion de l'usufruit (ma mère puisque mon pere est maintenant décéde)

ce document a t il de la valeur si un huissier vient ppour reclamer la dette?

Merci